



# NEGOCIATION ANNUELLE 2004 LE JEU DE LA DUPERIE

La direction considère avoir fait un effort pour les négociations 2004

## Il n'en est rien !

- ◆ Comment la direction peut-elle affirmer que 34€ d'augmentation générale moyenne pour l'ensemble du personnel représente une revalorisation des salaires alors qu'elle prévoit des bénéfices importants par une augmentation de la productivité avec un effectif réduit de 40%.
- ◆ Comment peut-elle affirmer qu'une prime sur les bénéfices de 150€ pour 1M€ est une juste rétribution, de plus aléatoire, alors que cela ne représente pour les actionnaires qu'une rétribution de 27 pour 1000 à l'ensemble du personnel.
- ◆ Comment peut-elle affirmer qu'une prise en charge de la mutuelle des ouvrier.e.s et des ETAM qui lui coûterait moins de 50 000€ « plomberait » ses comptes.
- ◆ Comment peut-elle affirmer avoir un véritable engagement sur l'évolution professionnelle alors que les OS, toutes des femmes avec plus de dix ans d'ancienneté, n'évoluent qu'au compte-gouttes.
- ◆ Comment peut-elle affirmer faire un effort de reconnaissance pour les salarié.e.s en ne donnant qu'à ceux qui ont de 30 ans à 32 ans d'anciennetés. Les autres sont oubliés.
- ◆ Comment peut-elle affirmer être à l'écoute des salarié.e.s alors qu'elle veut modifier les horaires du site de Brie sans les consulter et sans se préoccuper de ceux et celles qui ont des contraintes horaires imposées par les transports en commun ou la circulation automobile.

## La CGT n'est pas dupe

En réalité et comme toujours, ICE donne le minimum et exige le maximum.

ICE veut retrouver des bénéfices pour relancer la croissance externe du groupe par la diversification de ces activités. Cette croissance sera financée par les salarié.e.s d'ICE qui n'en bénéficieront pas à leur juste valeur.

Les quelques points abandonnés comme les congés maternités et les AT pour la gratification annuelle (sous conditions), la prime de transport ou la prise en charge de la formation en « cours du soir », ne donne que l'illusion d'une avancée sociale et ne coûte pas grand chose aux actionnaires.

**La CGT qui revendique une égalité sociale et économique  
en matière de rémunération, de déroulement de carrière,  
de reconnaissance des qualifications et des compétences  
et du droit à la formation qualifiante et reconnue,  
ne signera pas l'accord.**